

# Peyrolles-info 206

mai 2023

Voir cet email en ligne dans votre navigateur

## Conseil municipal du 12 mai 2023

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,  
Pierre Hénon, Thierry Ponsin ;  
Pouvoir de Éric Reignier à Pierre Hénon ;  
Excusé : Nicolas Geoffray ;  
Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h30.

Le compte-rendu de la séance du 26 avril est approuvé à l'unanimité.

### **1. Modification de la demande de subvention au titre du contrat territorial**

Suite au glissement de terrain sur la route communale du Rieu et à la demande de subvention faite au département, celui-ci nous propose de la rajouter à la subvention déjà demandée pour les travaux de voirie 2023 au titre du contrat territorial.

Accord unanime du conseil.

### **2. Choix de l'entreprise pour purger le glissement de terrain**

Deux devis ont été proposés par des entreprises de travaux publics de la vallée. Le conseil décide de retenir la moins disante, l'entreprise Cabrit, pour un montant de 23 380 € HT. Ces travaux doivent être entrepris au plus tôt car le terrain continue à glisser peu à peu, menaçant de couper la route.

Accord unanime du conseil.

---

## Questions diverses :

### Fête de Peyrolles

Les habitants qui gèrent des gîtes sont peu disponibles le samedi. Il est donc décidé de faire dorénavant la traditionnelle fête de la commune le dernier vendredi du mois de juillet. Ce sera donc cette année : le **vendredi 28 juillet** à partir de 18h.

### Travaux chemin de la Clède :

La police de l'eau reste injoignable. Il est de plus en plus probable que la seule solution soit de faire les travaux sans toucher au gué. Une entreprise spécialisée va être contactée pour voir s'il est possible de déboucher les buses.

### Dernier rapport du GIEC :

(Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

*Un conseiller propose de recenser ce qu'il est possible de faire au niveau de notre petite commune. Il s'agirait de consulter les habitants pour hiérarchiser les actions envisagées, puis, selon les compétences engagées, prendre contact avec les financeurs ou administrations afin de réaliser un programme communal.*

*Trois grands domaines devraient être abordés :*

- Economies d'énergie
- Gestion de l'eau
- Prévention des incendies

*Il est décidé de créer un groupe de travail pour approfondir cette réflexion.*

---

La séance est levée à 19h20

## Informations

### Arrêté sécheresse du 24 avril 2023

Notre zone (Gardons amont) est placée en alerte renforcée :

- le remplissage des piscines privées,
- le lavage des voitures,
- l'arrosage des pelouses et espaces verts privés et publics, sont interdits.
- l'irrigation agricole,
- l'arrosage des jardins potagers, sont interdits entre 8h00 et 20h00 (sauf pour les modes d'irrigation économes en eau),

### Alerte par SMS :

La commune a mis en place un système d'alerte par SMS **en cas d'évènement grave sur la commune.**

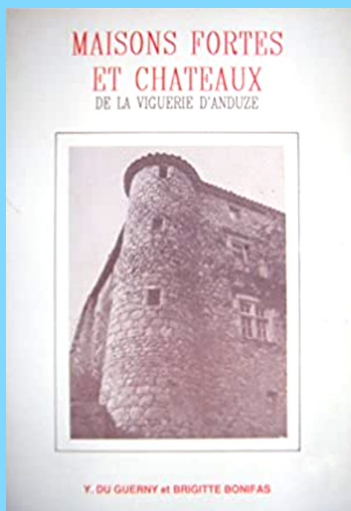
Si vous souhaitez faire partie des destinataires de ces SMS, merci de confirmer votre accord et de communiquer votre numéro de mobile français (malheureusement notre prestataire ne gère pas les numéros étrangers)

- soit par réponse à ce message,
- soit à la mairie,
- soit en remplissant [ce formulaire](#).

et une nuit sur deux si l'eau est prélevée dans un cours d'eau ou dans sa nappe d'accompagnement (ce qui est le cas du réseau d'eau potable de Peyrolles).

Toutes les infos sur le [site PROPLUVIA](#).

Nous comptons utiliser ce système avec parcimonie, vous disposez bien entendu d'un droit de retrait à tout moment sur simple demande.



## Un peu d'histoire Le château de Valescure

Edité en 1990 à Alès, l'ouvrage *Maisons fortes et châteaux de la viguerie d'Anduze*, par Yannick Chassin du Guerny et Brigitte Bonifas évoque deux châteaux à Peyrolles.

Le premier est le château de Valobscur (p234) :

*Cet ancien château tire son nom de sa position dans une vallée étroite et profonde : Valobscur ou Valescure. (...)*

*En 1685, lors de la création de l'évêché d'Alès, il n'est pas spécialement recommandé "dans la paroisse de Peyrole est la maison du seigneur de Valescure laquelle il faudrait démolir. Ce serait un lieu très dangereux et dont le maître ferait ce qu'il pourrait contre la Religion. Cette maison s'appelle Valobscur étant dans un enfoncement affreux à travers les rochers. On pourrait s'y défendre" .*

*Plus récemment, Henri Bosc qui l'a visité y voyait une mine qui dresse toujours ses épaisses murailles sur les pentes d'une vallée : " sa façade principale présente un avancement en forme de tour carrée, avec meurtrière à mousquets; les portes du rez-dechaussée ont leurs ébrasements sculptés. On accède sur le côté par un portique dans une cour intérieure dallée, longue et étroite... quelques vestiges de fenêtres Renaissance".*

*Cette demeure quelque peu sinistre existait déjà au XVe siècle, oeuvre de la famille qui en porte le nom. Elle est connue depuis Etienne de Valescure fils de Bertrand qui fit son testament à Valescure le 14 juillet 1451. Ses descendants s'agrégèrent au second ordre et furent reconnus nobles; plusieurs sont célèbres durant les guerres de Religion, notamment durant la campagne de Rohan. Jeanne de Valescure, héritière la porte en mariage le 28 mai 1618, à Jean de Tourtoulon seigneur de Serres.*

*En dernier lieu, Jean-David de Tourtoulon en rend hommage le 20 août 1759 au comte d'Alès : Il reconnaît un château ruiné avec droit de juridiction haute moyenne et basse sur le lieu de Valescure, la Faissolle joignant et un devois de pêche dans le Gardon.*

Note complémentaire :

certaines généalogies plus récentes font remonter la famille Valescure jusqu'à la naissance d'Arnaud de Valescure vers 1285 à Bussas, dont le petit fils Bertrand, né vers 1370, aurait construit le château.